



LES ARCHERS DU SIDOBRE

Assemblée Générale 7 septembre 2018

Ouverture de la séance 20h

Le nombre de présents et de représentés étant suffisant, le quorum est atteint et l'assemblée peut donc débiter.

(25 votants et 10 pouvoirs)

Pouvoirs :

Julien Kevin donné à Baptiste Plo
Baudouin Sophie donné à Jean-Marc Faidherbe
Homo Véronique donné à Patrick Julia
Homo Emmy donné à Eric Michenet
Genet Sebastien donné à Patrick Julia
Rautureau Vincent donné à Jean-Marc Faidherbe
Destève Delphine donné à Baptiste Plo
Sicart Estelle donné à Michel Ngay
Pujol Stéphanie donné à Jean-Luc Lamau
Schmitz Annie donné à Christophe Zecchel

1 - Bilan sur les licenciés (CJ)

Cette année nous avons gagné quelques adhérents (+5) soit 68 membres contre 63 l'année précédente.

Force est de constater que les interventions que nous avons faites au cours de la saison 2016/2017 ont été profitables.

Les effectifs sont les suivants :

- 36 renouvellements de licences
- 32 nouvelles licences

Répartition homme/femme :

- 40 hommes
- 28 femmes

Répartition par catégories d'âge :

- 10 poussins
- 23 jeunes
- 35 adultes

2 - Compte rendu sur les manifestations et animations (CJ)

Forum des sports : le 2/3 septembre 2017 au parc des expositions. Excellente journée avec de très nombreux visiteurs. 70% des visites ont donné lieu à une inscription.

Trophée des orchidées : le 10 septembre 2017 à la Borde-basse sur 3 parcours.

Semaine de l'étudiant : le 19 octobre 2017 sur le campus.

Compétition Castres : le 17 décembre 2017 au gymnase du Travet, très bonne participation.

Saint Sébastien : le 27 janvier 2018, repas à l'Archipel. Très agréable, bonne participation.

Pique-nique annuel : le 23 juin 2018, repas avec des jeux sur le terrain extérieur de Gourjade. Très bonne ambiance, très nombreux participants.

Animation périscolaire : tous les jeudis après-midi à Lautrec.

Omeps : Mise en place de deux animations pour l'Omeps.

Initiation : Mise en place d'une initiation pour une famille de 5 personnes au mois de juillet 2018.

Camping : Mise en place d'animations pour le camping de Gourjade au mois d'août 2018.

3 - Les compétitions (CJ)

Les tireurs du club ont obtenu de nombreuses récompenses, tant locales, que départementales ou en ligue.

Les distinctions nationales seront remises au plus vite, un problème de commande ayant entraîné un léger retard.

Sont concernés par ces récompenses les archers suivants :

- Patrick Julia : 536 points : badge rouge en salle
- Eric Michenet : 538 points : badge rouge en salle
- Christophe Zecchiel : 491 points : badge blanc en salle
- Zoé Lamau : 506 points : badge noir en salle et badge blanc en FITA
- Jean-Luc Lamau : 508 points : badge noir en salle
- Tony Micheletto : 465 : badge vert en salle
- Vincent Rautureau : 481 : Badge blanc en salle

Pour information, les concours à venir dans le Tarn sont les suivants

- Mazamet le 14/10/18
- Lavour le 21/10/18
- Montredon le 04/11/18
- Castres le 09/12/18
- Graulhet (CD 81) le 13/01/19

- Saint-Gilles(30) **CR Jeunes** les 09-10/02/19
- Auch(32) **CR Adultes** les 16-17/02/19

4 – Evolutions au sein de la FFTA (EM)

Suite aux modifications apportées par la FFTA, les changements de catégories des archers sont effectifs à partir de la saison 2018-2019. Les dénominations Sénior, Vétéran et Super-Vétéran disparaissent au profit de :

- Sénior 1 de 21 à 39 ans.
- Sénior 2 de 40 à 59 ans.
- Sénior 3 60 ans et plus.

A noter que les appellations FITA et Fédéral disparaissent au profit de TCE (Tir sur Cible Extérieur), les autres disciplines Salle, Campagne, 3D, Nature et Beursault suivront un changement du même style en 2020.

5 - Les passages de plumes/flèches (BP)

3 passages de plumes/flèches sont prévus à partir du mois de janvier pour la saison 2017-2018, ils se passeront de la façon suivante :

- 2 en intérieur (plumes/flèches/Pass'Arc poussin)
- 1 en extérieur (plumes/flèches)

1 seul passage par session

Pas de passage de plumes/flèches pour les poussins puisqu'ils auront le Pass'Arc qui se fera sous la forme d'un contrôle continue durant les entraînements.

Le passage se fera en deux étapes, avec une phase préparatoire le mercredi/samedi et le passage effectif le mercredi/samedi suivant.

Pour valider le passage de flèche/plume, il sera nécessaire d'avoir le Pass'Sport de l'archer Compétitions loisir spéciale poussin avec le club de Durfort (aller/retour)

Bilan moral et sportif voté à l'unanimité.

6 - Le bilan financier (MN)

Recettes 2017-2018		Dépenses 2017-2018	
Licences	5640	Licences	4454,54
Tenues	1978,66	Matériel	2628,18
Petit matériel, insignes	319	Tenues	1483,67
Repas St Sebastien	236,50	Concours	552,46
Engagements concours	146	Réunions	698,93
Concours Castres	672,90	OMEPS	470
Sport adapté	210	Salaires	3235,50
Subventions		Secrétariat	260,77
• Mairie	800		
• Comité Départemental	500		
Animations	1530	Assurances	374,97
ASP	3183	Charges sociales	2158,75
		Frais bancaires	36,80
TOTAL	15216,06	TOTAL	16354,57

Bilan 2017-2018	
Recettes	15216
Dépenses	16355
Ecart	-1139 (déficiaire)

Situation financière au 31/08/18	
Compte courant	2216,61
Compte sur livret	2432,66
Total	4649,27

Le poste le plus couteux est celui des salaires et charges sociales de Gilles.
Suite au licenciement de Gilles, ces postes de dépenses ne seront pas présents l'année prochaine.

Il a été décidé de ne plus pratiquer le remboursement des inscriptions des premiers concours pour les compétiteurs et de n'offrir que les compétitions que nous organisons : salle et FITA.

Le bilan comptable a été voté à l'unanimité

7 – Changements dans le bureau (CJ)

Emilie ayant démissionné de son poste de secrétaire, Jean-Luc Lamau passe secrétaire. Il n'y a pas de secrétaire adjoint.

Fabrice (trésorier adjoint) quittant le club, son poste de trésorier adjoint n'est pas renouvelé.

Présentation de l'année sportive 2018 – 2019 (CJ)

8 - Tarif des licences 2018/2019

Présentation de la grille tarifaire :

Tarifs des licences saison 2018 - 2019								
	Fédé.	Événemt.	Ligue	Départ.	Club	T-shirt	Total	Arrondis
Poussin	11,75 €	2 €	9 €	6	40 €	10 €	78,75	80 €
Jeune	20,75 €	2 €	13 €	6	40 €	10 €	91,75	90 €
Adulte	37,75 €	2 €	20 €	8 €	40 €	10 €	117,75 €	120 €

5 € de réduction à partir de la 2^{ème} licence prise dans la même famille

Pour les membres du bureau tarif unique : 70 €

Pour les 1^{ères} années prévoir l'achat de pack obligatoire (environs 45/50 €)

Pour les 1^{ères} années d'inscription le T-shirt obligatoire lors des entrainements : 10 € (inclus)

Pour les archers autres que 1^{ères} années, déduire 10 € (prix du T-shirt)

9 - Rappel des grandes lignes concernant le fonctionnement du club (CJ)

Les horaires du club sont inchangés par rapport à l'année précédente et se présentent comme suit :

Jours	Début	Fin	Catégories	Resp. Clefs
Mardi	19h	20h30	Sport adapté	Gilles
	20h30	22h	Confirmés	Gilles / Jean-Marc
Mercredi	16h30	18h30	Initiations	Gilles / Jean-Marc
	20h	21h30	Compétiteurs	Eric
Vendredi	20h	22h30	Confirmés	Patrick / Jean-Marc / Baptiste
Samedi	14h	15h30	Poussins	Gilles / Jean-Marc
	15h30	17h	Initiations	Jean-Marc
	17h	19h	Compétiteurs	Patrick

Suite à la mise en place de badges, l'accès à la salle est règlementé et nécessitera le passage **IMPERATIF** du badge d'accès même si la porte est déjà ouverte, cela permettra de valider notre créneau.

Bien que la salle soit sous alarme aux horaires qui nous concernent il y a une marge de 15 min avant, et 30 min après.

En cas de besoin d'accès à la salle en dehors des horaires, pour prendre du matériel par exemple, il est nécessaire de faire une demande auprès de la présidente pour faire une exception temporaire.

Une clef pour la porte bleue du couloir nous sera donnée par la mairie.

Il faut impérativement récupérer les clefs d'Isabelle afin de les donner à ceux qui font les ouvertures.

Les archers débutants (toutes catégories) devront obligatoirement porter le t-shirt qu'ils ont reçu lors de leur inscription. Les entraîneurs qui les encadrent devront porter la tenue club afin que ces derniers soient bien repérables pour les parents/accompagnants des jeunes archers.

Pour les séances dédiées aux archers confirmés, la tenue est libre.

10 - Dates importantes pour le club pour la saison 2018/2019 (CJ)

Le forum des sports a eu lieu le 1&2 septembre 2018, il y a eu 350 essais de tir et de nombreux visiteurs se sont dit intéressés.

La saison reprend le mardi 11 septembre dans le gymnase du Cossec de Laden.

Le trophée des Orchidées aura lieu le 30 septembre 2018. Suite aux changements dans le déroulement de l'épreuve, le tir à l'arc sera intégré en tant que jeu ludique, à la façon de Fort Boyard. Prévoir 200 participants par groupe de 3 ou 4. Il sera nécessaire de prévoir 6 encadrants.

La fête annuelle de la patate de Brassac aura lieu le 6 octobre 2018, nous avons été à nouveau sollicités par le comité des fêtes pour notre présence.

Campus en folie se tiendra le jeudi 18 octobre 2018 de 15h à 17h30, à Castres dans le cratère. La mise en place se faisant le matin.

Animation avec le CLAE de Lautrec les jeudis après-midi.

Il a été déposé pour la saison salle un 2x18m pour le 9 décembre 2018 au stade du Travet.

Un concours FITA est prévu courant juin 2018 à Gourjade (à déposer en novembre).

11 – Travaux et projets du club pour la saison 2018/2019 (CJ)

3 nouveaux paillons, qui feront face aux 3 existants, devraient faire leur apparition dans le courant de l'année. Le pas de tir serait ainsi divisé en deux permettant de tirer simultanément à des distances différentes. Le projet semble bien avancé du côté de la mairie.

Le kit de petit matériel obligatoire pour les archers débutants comprendra une palette, une protection, un carquois et 6 flèches. Ce kit sera commandé début décembre.

Pour le concours FITA du mois de juin, Eric regarde la faisabilité et la disposition qu'il faudra adopter pour la configuration du terrain. Point important : voir comment effectuer le marquage au sol.

Suite au forum des Sports, nous avons pris contact avec un Food Truck qui serait prêt à être présent sur nos concours extérieur. Nous allons étudier la proposition et surtout la possibilité pour eux que cela soit rentable.

Eric Michenet est inscrit en novembre pour le passage d'arbitre.

Jean-Luc Lamau va s'inscrire à la formation d'entraîneur Fédéral début octobre.

L'accès au compte mail du club n'étant plus possible (archers.sidobre@laposte.net) celui-ci va être modifié au plus vite et le nouveau compte mail devra être envoyé à toutes les instances.

Fin de l'Assemblée Générale à 21h05